

Château-Salins, le 26 juin 2023

## Communiqué de presse

### **Petite Ville de Demain – Une signature de convention qui annonce de nombreux projets pour le territoire du Saulnois**

Depuis juillet 2021, le territoire du Saulnois est engagé dans le programme national "Petites Villes de Demain", qui vise à redynamiser les territoires ruraux, en mettant l'accent sur leurs centres-villes, à travers des actions touchant différentes thématiques telles que le logement, le commerce et la mobilité. Ce plan de revitalisation est basé sur une collaboration effective entre la Communauté de Communes du Saulnois et les villes de Château-Salins et Dieuze, choisies par le Préfet accompagnées par des partenaires signataires (État, Région, Département, Banque des Territoires) de la convention cadre qui a été signée, le vendredi 16 juin prochain.

#### **Une convention cadre, véritable feuille de route pour la redynamisation du territoire**

Après avoir réalisé un travail de diagnostic du territoire afin d'identifier les principaux enjeux et définir les orientations stratégiques les plus appropriées au Saulnois, les deux communes et la CCS entreront dans la phase opérationnelle du programme "Petites Villes de Demain" dans le Saulnois, à la suite de leur signature de cette convention cadre avec l'État, la Région Grand-Est et le Département de la Moselle, lors du Comité de pilotage "Territoire-Partenaires" le 16 juin 2023.

Cette convention constitue à la fois un document de contractualisation entre la CCS, les deux PVD et leurs partenaires, ainsi qu'un document de planification des actions à entreprendre.

De plus, cette signature marquera le lancement de l'Opération de Revitalisation du Territoire, un nouvel outil de revitalisation multithématique doté de puissants effets juridiques et fiscaux, destiné à accompagner la transformation du territoire.

#### **Logement et mobilités au cœur de l'action intercommunale**

Dans cette perspective, la Communauté de Communes souhaite mettre en place de grands projets à portée sur l'ensemble du territoire pour améliorer les conditions de vie des habitants. L'Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est actuellement en phase d'étude, ce qui se traduit par un important travail d'enquête sur les logements vacants et dégradés avec son opérateur le CALM-SOLIHA. Le lancement de ce dispositif de l'ANAH est prévu pour 2024 et représentera sans aucun doute, un outil puissant pour accompagner techniquement et financièrement les propriétaires dans la rénovation de leurs logements. Le Plan de Mobilité Simplifiée (PMS) est quant à lui en phase de finalisation et permettra d'avoir un regard sur les actions à mener à court et long terme pour développer les conditions de mobilité sur le territoire, à plusieurs échelles et pour tout type de moyen de locomotion.

### **Cinéma et cadre de vie pour les castelsalinois**

Les communes mettent également en place des projets qui visent à améliorer les conditions de vie de leurs résidents et plus globalement, des habitants de leur bassin de vie. Château-Salins mène deux projets de très grandes envergures pour les prochaines années. Après une reprise en gestion communale du cinéma et la mise en place d'une nouvelle programmation et communication : la commune poursuit l'effort et est actuellement en phase d'étude avec un bureau d'architecture pour redonner à ce bâtiment ses lettres de noblesse et offrir aux salinois, un lieu culturel incontournable sur le territoire. La Commune souhaite également retravailler le carrefour à l'angle de la rue de la verrerie et la rue Dufays tout en déconstruisant trois bâtiments très dégradés. Ce projet dit « ilot des Salines » permettra la sécurisation des piétons et mobilités douces sur ce passage, ainsi que l'amélioration du cadre de vie des habitants avec un projet d'aménagement qui prendra également en compte le parvis de l'église et la Place de la République, toujours en usant de matériaux respectueux de l'environnement (surfaces perméables, utilisation de végétaux). Dans cette volonté d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune souhaite également revaloriser ses ilots de fraîcheur aux abords du centre-ville, comme la rue de la Seille et l'espace du calvaire en entrée de ville, deux projets qui devraient voir le jour en 2023.

### **Commerces et services à la population à Dieuze**

Depuis le début du programme, la Mairie de Dieuze vise à dynamiser l'activité commerciale et artisanale sur le territoire, notamment grâce à la démarche "Commerce à l'essai" portée par son partenaire "Alexis Grand-Est" et à la création d'un commerce éphémère permettant aux artisans d'exposer et de vendre leurs produits dans un cadre sécurisé. Dans cette même idée, le projet de pépinière commerciale dans la rue Poincaré (ancien BM Diffusion) avance et offrira aux futurs acteurs économiques inscrits dans le cadre du "commerce à l'essai" des locaux adaptés, répondant aux normes énergétiques les plus récentes, dans une perspective de développement durable. L'année 2023 marque aussi le début des phases de concertation et de réflexion pour les deux grands projets de Dieuze. En ce sens, une collaboration a débuté avec l'ensemble des partenaires institutionnels pour le projet de pôle Jeunesse & Culture, qui regroupera sur un même site une école maternelle et primaire, les services de la MJC Centre-Social et la Médiathèque. La collectivité travaille également en collaboration avec les établissements hospitaliers de Dieuze et la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) afin de concevoir un pôle le plus accessible et inclusif possible. La commune va également débuter au second semestre 2023, les premières phases de travail sur la Place du Marché avec un bureau d'architecture. Cette étude sera l'opportunité d'esquisser les contours de la future place qui devra être agréable à vivre tout en étant bénéfique pour les commerçants et les mobilités de toutes sortes.

#### **Contact Presse :**

Cécile CHAPUT

03 87 05 80 76

[cecile.chaput@cc-saulnois.fr](mailto:cecile.chaput@cc-saulnois.fr)

#### **Contact CCS :**

Nicolas CERF

06 44 78 04 93

[nicolas.cerf@cc-saulnois.fr](mailto:nicolas.cerf@cc-saulnois.fr)